

FORMATION ACTION REFERENTS PIVE
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE COTE D'OR
2020

Organisme intervenant : CESAM
24 avenue de Stalingrad 21000 DIJON

Lieux de la formation :
CD21

Accessibilité Handicap : oui
Réf. Handicap : Catherine Nouvellet
cnouvellet@cesamformation.org

Dates de formation :
15/01/2020 au 15/01/2021

Durée 5 jours en collectif

Public

Travailleurs sociaux nouvellement promus Référents PIVE au sein des espaces solidarité Côte d'Or

→ **Inscription** : faite par le chargé de projet du Conseil Départemental 71

→ **Financement** : formation gratuite, prise en charge par le Conseil Départemental



Conditions d'accès

Etre nouvellement Référent PIVE, disponible pour suivre la formation.
Pas de pré-requis.

Objectifs

L'objectif visé est l'acquisition d'un socle de compétences des référents PIVE : concepts et process de l'accompagnement à l'insertion vers l'emploi, apports méthodologiques. Une attention particulière sera portée à la posture du référent et aux modalités de coordination de parcours d'insertion.

Méthodes pédagogiques

- Echanges de pratique
- Apports théoriques
- Mises en situation
- Apports méthodologiques
- Co-construction d'outils et de supports

Contenu - Déroulement

Travail initial de co-construction du référentiel de formation :

- 1-Elaboration questionnaire fonction de Référent PIVE
- 2-Analyse des retours des questionnaires : construction d'une offre préalable
- 3-Présentation de l'offre initiale – Retours/Echanges qualitatifs
- 4-Validation avec un groupe d'experts volontaires du socle de compétences, des thématiques, outils et méthodologies à aborder en formation

Mise en œuvre de la formation-action :

Thèmes notamment abordés :

Connaissance des publics, mobilisation/engagement, spécificité de l'accompagnement de parcours professionnel, projet professionnel, outils et pratiques de coordination et de suivi, cartographie des ressources territoriales, suivi actif et veille, démarche vers l'entreprise, valorisation des périodes en entreprise, communication professionnelle, veille juridique.

Livrables : référentiel métier RPIVE, outils facilitant les stratégies d'accompagnement.

En parallèle, accompagnement individuel du Chargé de projet CD21.

Suivi et évaluation

Suivi en formation :

Un accompagnement (présentiel, à distance) réalisé par un Référent de parcours CESAM unique (fonction de tuteur) tout au long de la formation : le référent CESAM est l'interlocuteur privilégié dans le cadre des actions mises en œuvre pendant la période d'alternance et apporte son expertise en matière d'accompagnement des publics (sécurisation et logique de parcours).

Modalités d'évaluation :

Une évaluation initiale et une évaluation finale permettant de mesurer les effets de la formation, selon la modalité de l'autoévaluation.

Sanction : Attestation de compétences en fin de parcours, préconisations en fin de parcours

Equipe pédagogique

Encadrement :

Pascale CHISIN – Coordinatrice Pôle Insertion, Directrice adjointe CESAM

Formatrices :

Catherine NOUVELLET – Pilote dispositif PARI

Céline DEGREMONT – Coordinatrice dispositif DAQ

Tarif - Règlement

- **Gratuité**
- Prise en charge par le Conseil Départemental de Côte d'Or